



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2022

Congo-Sénégal ce mardi à Brazzaville



Les Diables rouges lors de la dernière séance d'entraînement avant la rencontre avec le Sénégal/Adiac

Les Diables rouges du Congo affrontent aujourd'hui, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Lions de la Teranga du Sénégal, dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Une rencontre d'un enjeu majeur pour les poulains de Paul Put. Après avoir fait jeu égal (1-1), le 2 septembre à Johannesburg face à la Namibie, les Diables rouges pourraient se hisser en tête du groupe en cas d'un exploit face aux Sénégalais.

Page 16

UDR-MWINDA

Une réconciliation sans les principaux dissidents



Les membres de l'UDR-Mwinda réconciliés

L'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a organisé, le 6 septembre à Brazzaville, sous la présidence de Guy Romain Kinfoussa, des assises de réconciliation sans les principaux dissidents, notamment Paul Dihoulou et Dominique Foufoundou qui qualifient cette opération de « putsch ».

La cérémonie, placée sur le thème « UDR-Mwinda : unissons-nous pour garder allumée la lampe de Ya Milos », avait pour objectif de réconcilier tous les anciens cadres et membres de cette formation politique de l'opposition congolaise qui l'ont quittée pour diverses raisons.

Page 2

COUP DE FORCE EN GUINÉE CONAKRY

Des appels à la libération d'Alpha Condé se multiplient

Après le coup de force, dimanche 5 septembre, qui a conduit à l'arrestation du président Alpha Condé, à la dissolution des institutions ainsi qu'à la suspension de la Constitution par les putschistes menés par le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, la communauté internationale multiplie des appels au retour à l'ordre constitutionnel. De Paris à Washington, en passant par l'Union européenne, la communauté internationale demande la libération « immédiate et sans condition » d'Alpha Condé, capturé par le Groupement des



Le colonel Doumbouya sommé par la communauté internationale de libérer le président Alpha Condé/AFP

forces spéciales. De son côté, l'Union africaine, par la voix de son président, Félix Tshisekedi, et de Moussa Faki Mahamat, condamne toute prise de pouvoir par la force et appelle à une réunion d'urgence de l'organisation.

Page 10

EDUCATION

Révision des programmes scolaires

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation procède à la révision des programmes des classes de CP1, CP2, 6^e et 5^e. Cette opération vise la promotion d'un meilleur apprentissage. Elle est soutenue par le projet d'appui à l'amélioration

du système éducatif et concerne le français, les mathématiques et les sciences. Dans les anciens programmes, plusieurs insuffisances ont été révélées, notamment la surcharge des contenus renvoyant à une saturation des apprentissages, la redondance des

enseignements sur plusieurs niveaux avec les mêmes objectifs généraux et spécifiques ainsi que le manque de verticalité de notions entre ce qui se fait au primaire ou au secondaire.

Page 5

EDITORIAL

Fonds bleu

Page 2

ÉDITORIAL

Fonds bleu

Tout indique aujourd’hui, et c’est une réelle avancée dans la lutte planétaire contre le dérèglement climatique, que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, créé lors de la conférence d’Oyo il y a quatre ans, jouera un rôle clé dans la protection de la nature qui marquera les prochaines décennies. En ont témoigné, d’une part, les entretiens qui se sont déroulés à ce sujet dans le cadre du séjour à Paris de la délégation ministérielle venue prendre part aux travaux du Medef et, d’autre part, la réunion à Brazzaville ces derniers jours de la Commission Climat du Bassin du Congo.

Comme nous l’avons indiqué ici même à maintes reprises, le Fonds bleu, dont le Congo s’applique à développer les activités en mettant en place des financements aussi importants que durables, s’imposera au fil du temps comme l’un des principaux acteurs de la bataille vitale engagée par l’humanité pour préserver sur les cinq continents la nature qui l’entoure. Avec, dans le temps proche, une série de rencontres et de débats, chez nous à Brazzaville, qui prépareront la vingt-sixième conférence sur le climat dont les travaux feront de la grande ville de Glasgow, en Ecosse, le phare de la bataille dont dépend le sort de l’humanité.

Ayant joué un rôle qui ne fut pas négligeable dans la relation médiatique et l’accompagnement événementiel de la conférence d’Oyo sur le Fonds bleu, nous sommes bien placés pour dire aujourd’hui que le Congo, notre Congo, occupe dès à présent et occupera plus encore dans les décennies à venir une place essentielle sur ce terrain éminemment stratégique. Situé au cœur du deuxième plus grand bassin fluvial de la planète, il a démontré tout au long des dernières années sa volonté et sa capacité de mobiliser ses partenaires africains afin de protéger la nature dont dépend le sort de l’espèce humaine. Une action longue, ordonnée, méticuleuse dont la COP 26 confirmera à coup sûr l’importance.

Dans les jours et les semaines à venir, nous nous ferons donc un devoir de rendre compte méticuleusement dans les colonnes et les émissions de nos différents médias des travaux, des entretiens, des échanges qui vont permettre de placer le Bassin du Congo au cœur de la réflexion planétaire sur la protection de l’environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L’UDR-Mwinda se réconcilie sans ses principaux dissidents

L’Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a organisé, le 6 septembre à Brazzaville, sous l’égide de son président, Guy-Romain Kinfoussia, les assises de sa réconciliation. Invités officiellement à y prendre part, Paul Dihoulou et Dominique Foufoundou, considérés comme principaux acteurs de la dissidence, ont boycotté la cérémonie.



Les membres de l’UDR-Mwinda réconciliés

La rencontre s’est tenue sur le thème « UDR-Mwinda : unissons-nous pour garder allumée la lampe de Ya Milos ». Elle a été initiée par la direction du parti afin de réconcilier les anciens cadres et membres l’ayant quitté pour diverses raisons. Le but étant de l’unifier en vue de le rendre plus fort, capable de relever les défis de l’heure. Sur les lieux, hormis le président du parti, Guy Romain Kinfoussia, Bonaventure Mbaya et quelques autres dissidents qui se sont présentés, les principaux déserteurs ont boycotté la rencontre. « Nous avons initié ces assises pour réconcilier et réunir tous les membres de l’UDR-Mwinda ayant déserté le parti. A cet effet, nous avons adressé, en bonne et due forme, des invitations à Paul Dihoulou, Foufoundou ainsi qu’à quelques autres de nos camarades mais hélas, ils ne se sont pas présentés », a confié, sous anonymat, un membre de l’UDR-Mwinda à l’is-

sue des assises. Pour le président de cette formation politique de l’opposition, la réconciliation actée s’inscrit dans le cadre de la redynamisation du vivre-ensemble au sein du parti. « La cérémonie de ce jour est une illustration du vivre-ensemble en paix par le dialogue de bonne intelligence. C’est ce dialogue que nous avons ouvert au sein de notre parti et grâce auquel nous voici tous rassemblés ici. Il nous restera à le réaliser au plan national entre les filles et fils du Congo », a indiqué Guy Romain Kinfoussia. Joint au téléphone après la cérémonie, Dominique Foufoundou a rejeté en bloc la réconciliation, qualifiant ces assises de « putsch » contre l’UDR-Mwindé. « La réconciliation organisée ne concerne en rien les grandes préoccupations de notre parti. Et ce n’est pas à travers de simples invitations, monnayées et sentimentalistes adressées à tierces personnes

qu’il s’essayera de résoudre les attentes du parti. Cette démarche n’est qu’une reconquête de leadership et de légitimité perdus », a-t-il souligné. Dans un communiqué, l’UDR-Mwinda a fait savoir que la réconciliation organisée visait à redynamiser ses forces en vue de faire face au défi de l’alternance politique et démocratique au Congo. Cette réunification vise aussi à bien préparer les élections législatives et locales de 2022, pour lesquelles le parti tient à participer. Dans son mot de circonstance, le président de l’UDR-Mwinda a réitéré au chef de l’Etat la nécessité de convoquer un dialogue politique sincère. Une occasion propice pour les filles et fils du Congo de discuter et trouver des solutions aux problèmes auxquels la population est confrontée. Rappelons que l’UDR-Mwinda a été créée en 1992 par feu André Ntsatouabantou Milongo.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N’Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Soutien aux start-ups en innovation technologique

Dans un échange entre la ministre en charge de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, et l’équipe dirigeante de la société pétrolière Total Congo, l’appui aux jeunes start-upeurs et innovateurs des secteurs sous tutelle a été évoqué pour booster leurs activités et permettre au pays d’atteindre les objectifs de développement durable.

Promouvoir les approches novatrices capables d’apporter des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, en renforçant les écosystèmes d’innovation technologique, est l’objectif poursuivi par les pouvoirs publics, à en croire la ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique. Une telle visée nécessite l’appui des partenaires outillés en la matière. Ainsi, lors de son séjour de travail à Pointe-Noire, avec l’équipe dirigeante de Total Congo conduite par le directeur général Nicolas Wawresky, la ministre Edith Delphine Emmanuel a posé le problème sur la table. « Nous sollicitons l’appui aux jeunes start-upeurs des secteurs de la recherche et de l’innovation technologique », a-t-elle indiqué. L’appui évoqué, dans le cadre de la responsabilité sociétale de l’entreprise pétrolière, n’a pas concerné uniquement les secteurs de la recherche scientifique et de l’Innovation technologique mais aussi la formation in situ des étudiants congolais, l’équipement des laboratoires de recherche ainsi que la réhabilitation des

campus universitaires. Dans le secteur de l’innovation technologique, les jeunes congolais font des avancées.

Les innovateurs à l’œuvre

Le 13 juillet dernier, Gilmar Mboundou, électrotechnicien et entrepreneur, a présenté à la communauté scientifique une couveuse automatique d’œufs qu’il a inventée. Cette invention contribuera au développement de l’aviculture dans le pays. Au moment où la crise de covid-19 était à son pic le plus élevé, les innovateurs ont présenté plusieurs solutions digitales pour contrôler et contrer la montée de la pandémie. Chirel Mongo a, en effet, créé un drone capable de livrer les produits de protection dans les zones inaccessibles, Yves Ngafere a mis en place une application dénommée «Stop covid-19 ». Christ Obiey a inventé un appareil semi-automatique de lavage de mains. Les inventions qui ne sont pas ici exhaustives touchent plusieurs domaines et prouvent bien que les jeunes congolais ont de l’imagination fertile en matière d’innovation technologique. Il suffit de mettre un peu plus de



Échange entre la ministre et l’équipe dirigeante de Total Congo

moyens en jeu. Total Congo habitué à l’exercice Depuis plusieurs années, la société pétrolière soutient les innovateurs congolais et d’autres porteurs de projet dans divers domaines. En novembre 2019, en effet, l’incubateur Total startup center a été officiellement lancé à Pointe-Noire. Le but étant d’aider les entreprises en voie de créa-

tion à faire leurs premiers pas, de booster l’activité de celles déjà en phase de développement, d’offrir un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets. La demande formulée par la ministre en charge de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique, en faveur des jeunes start-upeurs, est visiblement tombée à pic car le partenaire en

face s’y connaît. En gros, la séance de travail entre la ministre Edith Delphine Emmanuel et l’équipe dirigeante de Total Congo a permis de redynamiser la convention de partenariat signée en 2010, plongée dans une léthargie depuis 2018. Les principaux axes ont été passés en revue pour en redonner vie. **Rominique Makaya**

FOIRE DE L’ENTREPRENEURIAT

Le potentiel artisanal féminin salué

Après sept jours d’exposition-ventes, la deuxième édition de la foire de l’entrepreneuriat féminin s’est clôturée le 6 septembre, à Brazzaville. Suscitant de l’engouement auprès du public, l’événement a permis de découvrir la créativité artisanale congolaise à travers des articles présentés, œuvres du génie des femmes entrepreneures.

Selon Dieudonné Madiele, conseiller économique et financier au ministère des Petites et moyennes entreprises, de l’Artisanat et du Secteur informel, la deuxième édition de la foire, tenue sur le thème « Femmes artisanes à la conquête du marché », a permis aux exposantes de mesurer la taille du marché artisanal, de faire valoir leur talent, leur créativité, leur savoir-faire et enfin leur expertise dans la production. « Cet événement a été un moment de partage mutuel de vos expériences ou chacune de vous a pu identifier ses faiblesses mais aussi ses atouts. Il a été une occasion de découvrir ces femmes exceptionnelles dont l’esprit d’entreprise mérite encouragement et accompagnement », a-t-il indiqué. Pendant plus d’une semaine, en effet, plusieurs activités ont été menées dans le but d’apprécier le potentiel artisanal de ces femmes évoluant pour la plupart dans la transformation agro-alimentaire, la confection des articles d’habillement, la bijouterie et le stylisme. « Leur présence à cette deuxième



Les participants posant à la clôture de la foire/Adiac

édition témoigne leur engagement, leur passion et leur détermination à contribuer à

la création de la richesse nationale et à l’amélioration de leur condition de vie, gage de

leur émancipation et aussi de leur indépendance. », a fait savoir Dieudonné Madiele.

«...Pour une première fois, j’en sors très heureuse car j’ai pu faire connaître ma marque ainsi que mes produits. Je suis très satisfaite de mes ventes et je resterais très ouverte pour une prochaine édition »

Participant à cette exposition-vente, Magalie Ndzaba, promotrice de Paloma Market spécialisée dans la transformation des fruits en jus, a apprécié l’initiative qu’elle qualifie de belle opportunité en termes de visibilité. « Je suis contente d’y avoir participé. Pour une première fois, j’en sors très heureuse car j’ai pu faire connaître ma marque ainsi que mes produits. Je suis très satisfaite de mes ventes et je resterais très ouverte pour une prochaine édition », s’est-elle réjouie. Dans le même élan, Magalie Ndzaba a déploré le peu de temps accordé à cette activité qu’elle souhaiterait voir s’étendre sur une longue durée afin d’atteindre une large cible dans la communication et la vente. Notons qu’une troisième édition est prévue l’année prochaine. Pour ce faire, le gouvernement, par le biais du ministère en charge des Petites et moyennes entreprises, s’est engagé à mettre en place des mesures incitatives pour briser les obstacles qui freinent l’éclosion de l’entrepreneuriat féminin. **Gloria Imelda Lossele**

Communiqué de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid -19) suite à sa réunion du vendredi 3 septembre 2021

Vingt-sixième réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 Brazzaville, vendredi 3 septembre 2021
Il s'est tenu le vendredi 3 septembre 2021, de 11h00 à 12h50, par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 26^e réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid-19).
A été invité à se joindre aux membres de la coordination nationale, le Pr Antoine Ange Abena, pour le compte du comité d'experts.
Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 26e rapport de la task force à la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid-19);
- Les recommandations de la coordination nationale.

I/- DE L'EXAMEN DU 26e RAPPORT DE LA TASK FORCE PRES LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19.

Vingt-sixième réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 Brazzaville, vendredi 3 septembre 2021
Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, président de la task force, a rappelé le contexte mondial caractérisé par la poursuite du développement d'une quatrième vague alimentée par la circulation des variants dans la plupart des pays d'Amérique, d'Europe, d'Asie et même d'Afrique.

I. EVOLUTION DE LA PANDÉMIE À COVID-19

Sur la période du 6 au 26 août 2021, le nombre de cas confirmés de covid-19 est passé à 213 813 516, soit une augmentation de 12 973 336 cas correspondant à une progression de 6,45%. Le nombre de décès a, quant à lui augmenté de 196 079, atteignant le chiffre de 4 461 982, soit un accroissement de 4,59%. Le taux de létalité est quant à lui évolué à 2,12%, accusant une légère baisse de 0,03%.

Sur la même période, l'Afrique a enregistré 562 226 cas confirmés, soit une augmentation de 8,12% se situant au-dessus de la tendance mondiale. Le nombre de décès est évolué à 18 242 cas, caractéristique d'un ralentissement par rapport à la période précédente. Le taux de létalité africain est en légère augmentation, et a atteint le chiffre de 2,56%.

En Afrique centrale, le nombre de cas confirmés est de 248 970, soit une augmentation de 8 778, correspondant à un accroissement de 3,65%. Le nombre de décès est de 4 327; il faut noter que 326 décès supplémentaires sont à déplorer, soit un accroissement de 8,14%. Le taux de létalité régional est resté inchangé, à 1,66%.

Au Congo, les données épidémiologiques enregistrées montrent que la circulation de la maladie est encore active. Au cours de la période allant du 6 au 26 août 2021, notre pays a connu 286 nouveaux cas positifs portant ceux-ci à 13 588 cas au total depuis mars 2020. Quatre décès supplémentaires sont à déplorer, portant leur total à 183. Pour cette même période, le taux de létalité relativement stable, s'est situé à 1,35%.

Au titre de la prise en charge des cas, sept patients sont hospitalisés à Brazzaville et cinq à Pointe-Noire, sept autres patients sont sous oxygène à Brazzaville.

Dans le même temps, 128 patients sont suivis à domicile, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire.

II. EVOLUTION DE LA VACCINATION

Poursuivant son propos, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a rappelé que la vaccination de masse des populations cibles demeure la stratégie de prévention la plus durable.

Au 30 août 2021, 5,24 milliards de doses de vaccins ont été administrées au niveau mondial, correspondant à 2,1 milliards de personnes complètement vaccinées, soit 44,8% de la population globale.

En Afrique, sur 129 082 189 doses de vaccins distribuées, 93 483 571 ont été administrées; 34 966 393 personnes sont complètement vaccinées, soit un taux de couverture vaccinale de 4,7%.

En Afrique centrale, la couverture vaccinale se situe à 1,7%, le nombre de doses de vaccins distribuées étant de 7 553 510 pour 4 086 185 doses administrées correspondant à 1 683 134 personnes complètement vaccinées.

Au Congo, 296 465 doses de vaccins ont été administrées au 26 août 2021, portant le nombre de personnes complètement vaccinées à 148 463, soit une couverture vaccinale portée à 4,1%.

La campagne de communication dans les administrations publiques et privées a amélioré l'adhésion des personnes sensibilisées. En effet, sur 2 500 personnes concernées, 1950 ont été vaccinées contre la covid-19.

Par ailleurs, le Congo a reçu, le 27 août 2021, un stock de 302 400 doses de vaccins Johnson & Johnson, don des États-Unis, à travers la facilité Covax. Dans le cadre de la facilité AVAT de l'Union africaine, le gouvernement attend 933 000 doses du vaccin Johnson & Johnson acquises sur fonds propres.

Le nombre de doses de vaccins actuellement disponibles, tant au niveau central que dans les départements, est ainsi porté à 517 414. Ce stock de vaccins permet de traiter 367 047 personnes en dose unique et 150 367 personnes qui devront attendre une seconde dose.

Sur la même période et dans le cadre des actions de soutien logistique de la riposte contre la covid-19 au sein des structures sanitaires, l'Unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la covid-19 a procédé à la livraison des derniers lots de produits et matériels relevant du plan de distribution n°29 ainsi qu'à l'exécution du plan de distribution n°30.

III. IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA PANDEMIE

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la reprise de l'économie mondiale est inégale, compte tenu des différences d'accès aux vaccins, notamment entre les pays développés et les pays en voie de développement.

Les projections économiques prévoient une hausse de la croissance du PIB mondial de 6,0% en 2021 et un ralentissement à 4,9% en 2022.

En Afrique, la croissance va s'établir en 2021 à 3,4% grâce à l'augmentation des exportations, des cours des produits de base ainsi qu'à une reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé. Cette situation économique est plus favorable que celle observée en 2020 où la

croissance a été négative, à -1,9%.

La zone Cémac devrait, quant à elle, renouer avec une croissance économique positive de 1,9% en 2021, après une baisse de -2,1% en 2020.

Pour le Congo et, selon les projections de la Banque mondiale, l'économie devrait se contracter de 0,1% en 2021, avec, d'une part, la baisse de la production pétrolière au premier trimestre de 2021 et, d'autre part, la fragilité du secteur non-pétrolier. Ainsi, le taux de croissance du PIB global de 2021 devrait s'établir à -0,5%.

En dépit de quelques améliorations constatées, la situation des entreprises congolaises demeure préoccupante. La majorité d'entre elles continue de faire face à des difficultés à payer les loyers, les factures et les salaires, selon des données rendues publiques par l'Institut national de la statistique.

Sur le plan social, du 5 au 15 août 2021, le nombre total de ménages ayant reçu l'aide d'urgence est passé de 195 368 à 196 855, soit une augmentation de 1 487 par rapport à la période écoulée.

IV. MISE EN OEUVRE DES MESURES ADOPTEES PAR LA COORDINATION NATIONALE

Après l'adoption par le Parlement de la loi de finances rectificative 2021, les membres de la coordination nationale ont invité les autorités compétentes à rendre opérationnels les fonds créés ou confirmés relatifs à la riposte à la pandémie et à exécuter la convention de financement signée avec la la Banque mondiale.

II / - DES RECOMMANDATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19.

•MESURE NOUVELLE

Compte tenu des évolutions récentes, et tout en réaffirmant la priorité donnée aux mesures de prévention ainsi qu'à la vaccination massive des populations comme leviers de sortie de la crise sanitaire, la coordination nationale recommande la mesure nouvelle ci-après: intensifier la vaccination qui passe par les personnels de santé, des affaires sociales, des enseignements, de la force publique, ainsi que pour les chauffeurs de taxis, bus et autres transports en commun, et les vendeurs des marchés domaniaux au plus tard le 31 octobre 2021.

• MESURES RECONDUITES

- (1) Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt jours à compter du 4 septembre 2021.
- (2) Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 h à 5 h pendant les jours ouvrés et de 20h à 5 h du matin le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés.
- (3) Maintenir le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle.
- (4) Faire observer, partout et par tous, toutes les mesures barrières.
- (5) Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention.
- (6) Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à en faire autant.
- (7) Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination.
- (8) Organiser les conditions d'un dépistage systématique des voyageurs venant de l'étranger aux points d'entrée de notre pays.
- (9) Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la Covid-19.
- (10) Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire.
- (11) Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72h pour tous les passagers au départ et à l'entrée du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix ans.
- (12) Organiser la mise en quatorzaine, à leurs frais, à Brazzaville et à Pointe Noire, des personnes en provenance de pays à forte circulation des variants.
- (13) Obliger, sous peine de forte amende, les transporteurs en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) à respecter la distanciation physique et à exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle.
- (14) Exiger des gérants des bars, restaurants et autres lieux de rassemblement de privilégier l'accueil des clients ou du public en extérieur et d'aérer des espaces d'intérieur lorsqu'ils reçoivent de la clientèle ou du public.
- (15) Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la Covid-19.
- (16) Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.
- (17) Autoriser la reprise des entraînements et des compétitions de sports collectifs, tout en invitant les autorités compétentes, notamment les fédérations sportives, à s'assurer que le nombre de personnes autorisées à y assister soit de cinquante personnes au maximum.

Fait à Brazzaville, le 3 septembre 2021

**Pour la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid-19),
Pour le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, en mission**

**Le ministre des Hydrocarbures
Bruno Jean Richard Itoua**

TRIBUNE LIBRE

Dans la jungle des stations-service

Les stations-service ont offert, pendant quelques jours, un spectacle de désolation, sans raison apparente, lié à la pénurie du carburant. Cette situation, qui a concerné la plupart des villes congolaises et particulièrement Brazzaville, avait donné lieu aux passe-droits qui ont affecté les automobilistes et les transporteurs en commun.

Disons sans détour que la rareté du carburant avait arrangé les « affaires » des vendeurs à la pompe. Ces nouveaux seigneurs se sont frotté les mains durant toute la période de pénurie. C’est du moins ce qui avait été observé à Brazzaville. Ils ont jubilé non seulement du fait que leurs entreprises feraient de bons chiffres d’affaires en cette période, mais plutôt parce qu’ils se faisaient eux-mêmes des poches, au détriment des usagers.

Certes, il y a des stations-service qui, en de pareils moments, servent, en priorité, leurs abonnés. Mais, il y en a d’autres où les vendeurs à la pompe se font rois et favorisent ou renforcent la pénurie par des manœuvres écoeurantes. Au lieu de rationner le produit pour espérer satisfaire beaucoup plus de clients, ces « pompistes » refusent volontiers de servir les automobilistes, préférant des clients porteurs de récipients, des bidons en l’occurrence. Ces bidons prioritaires appartiennent bien souvent aux vendeurs ambulants de carburant que l’on désigne par « Kadhafi ».

Dans cet exercice, plus les bidons affluent, plus les vendeurs à la pompe sont heureux. N’en déplaise aux automobilistes qui attendent désespérément dans des files interminables. Dans ces conditions, un bidon d’essence de 25 litres coûtant habituellement 15 000 francs à la pompe peut être majoré, selon l’humeur du vendeur. La majoration oscille entre 1500 et 2 000 francs le litre, voire plus, surtout quand il y a affluence. Avec de telles pratiques, il n’est pas loin de penser que les vendeurs de carburant à la pompe amassent très probablement de fortes sommes d’argent, quotidiennement, pendant toute la durée de la pénurie. Sans contester, leur insouciance professionnelle n’a d’égale que la souffrance des automobilistes à bout et dépités.

Ceux des automobilistes qui constatent ce scandale et cette injustice criante peuvent se laisser aller aux lamentations ou aux vociférations. S’ils ont un peu de chance, le « pompiste » peut accepter de servir deux ou trois voitures, avant de retrouver son « business » avec les « Kadhafi ». Dans le cas contraire, la vente du produit est arrêtée sous l’œil indifférent du chef de vente. Les deux agents sont-ils complices ? Cependant, ces éphémères seigneurs de la pénurie ne donnent aucune explication et ne s’excusent pas auprès des nombreux clients qui, pour certains, auraient passé plusieurs heures de vaine attente. Dans l’ensemble, les stations-service de Brazzaville sont truffées de ce genre de vendeurs pour qui la fluidité du carburant est une mauvaise nouvelle pour eux. Du moment où l’appât du gain commence à supplanter la conscience professionnelle des citoyens, on ne peut qu’assister à une jungle totale. Ceux qui ont en charge le contrôle de la « qualité du service public » ont encore beaucoup de grains à moudre.

Valentin Oka

ENSEIGNEMENT

L’Etat révisé les programmes éducatifs pour le primaire et le collège

Prélude à la rentrée scolaire 2021-2022, le ministère de l’Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l’Alphabétisation (Meppsa), en collaboration avec les partenaires éducatifs, révisé les programmes d’enseignements pour la promotion d’un meilleur apprentissage.

Le projet d’appui à l’amélioration du système éducatif (Praased), financé par la Banque mondiale, révisé les programmes d’enseignement général pour les classes de CP1, CP2, 6^e et 5^e dont la dernière correction des curricula a eu lieu, il y a près de vingt et un ans. Les disciplines concernées par cette révision sont, entre autres, le français, les mathématiques et les sciences. Dans les vieux programmes, plusieurs insuffisances ont été révélées, notamment la surcharge des contenus renvoyant à une saturation en notions à dispenser aux enfants, la redondance des notions à enseigner sur plusieurs niveaux avec les mêmes objectifs généraux et spécifiques ainsi que le manque de verticalité de notions entre ce qui se fait au primaire ou au secondaire.

Le coordonnateur du Praased, Calixte Kolyardo, a rappelé que cette activité s’inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle de l’éducation 2015-2025, révisée pour la période 2021-2030, qui prévoit l’amélioration de la qualité de l’éducation, avec des supports pédagogiques rénovés pour la promotion d’un meilleur apprentissage. En effet, depuis octobre 2019, le Meppsa a entrepris, sur la base des résultats des assises sur les réformes curriculaires de Brazzaville en 2010 et des orientations d’un cycle d’enseignement de base de dix ans qui intègre l’enseignement des sciences dans le programme du primaire, le processus de révision des curricula. Le ministre de l’Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l’Alphabétisation,

Jean Luc Mouthou, a souhaité que ce tableau sombre soit changé. « *Le discours sur les constats et des plaintes concernant la qualité de l’éducation est devenu récurrent et nous voulons au moins changer ce tableau sombre* », a-t-il indiqué. Il a appelé les participants à plus de maturité intellectuelle pour rendre perfectibles les documents soumis à leur appréciation. Au terme de ce processus, un autre champ de révision des programmes va s’ouvrir dans les prochains mois pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 pour le cycle primaire et pour celles de 4^e et 3^e pour le cycle du collège. Signalons que la communauté éducative congolaise et d’autres partenaires internationaux ont participé à la réécriture de ces programmes.

Fortuné Ibara



Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l’école Rémo sur l’Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel : 00242 04 058 45 09

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute le personnel ci-après pour son programme : Coordonnateur C19RM (H/F)

Les dossiers de candidature comportant :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident de CRS en république du Congo,
- Une pièce d’identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Doivent parvenir au plus tard le 10 Septembre 2021 à 17 heures à l’adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Coordonnateur C19RM » ou encore par le biais de l’ACPE.

La description de poste est également disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

DESCRIPTION DE POSTE DE CRS

Titre du poste : C19RM Coordinatrice (eur)

Département : Fonds mondial

Échelon : 9

Superviseur immédiat : Directeur de projet Fonds mondial

Pays/lieu : République du Congo

Résumé du poste :

Vous coordonnerez la mise en œuvre du C19RM au Congo en concordance avec les directives du Fonds mondial. Vos connaissances et vos compétences en gestion contribueront à mettre en œuvre la subvention C19RM en accord avec les standards CRS sur la qualité des programmes.

Responsabilités du poste :

- Jouer le rôle de personne contact principal pour le volet C19RM en interne et en externe à CRS.
- Apporter des solutions techniques pour la planification stratégique et la meilleure manière d’appliquer les normes, meilleures pratiques, principes de partenariat, outils et S&E, pour aider à assurer une mise en œuvre de qualité élevée du C19RM.
- Assurer la mise en œuvre de la subvention C19RM tout au long des cycles pertinents du projet – démarrage, mise en œuvre et clôture – pour permettre la mise en œuvre efficace et efficace dans la ligne des principes de qualité et des normes de CRS, des exigences des bailleurs de fonds et des bonnes pratiques.

Formation, expérience et capacités requises

- Master en gestion de projet ou en santé publique ou autres domaines associés.
- Minimum de trois ans d’expérience professionnelle pertinente avec de plus en plus de responsabilités, dans l’idéal dans une ONG internationale, avec au minimum deux ans d’expérience sur le terrain.
- Connaissance des principes et concepts techniques dans la santé publique. Connaissance générale d’autres disciplines apparentées pour permettre une bonne approche intersectorielle.
- Expérience dans la conception de projets et l’élaboration de documents de projet. Expérience en rédaction de contenu pour les documents de projet.

Langues étrangères : Français obligatoire et Anglais souhaitées.

Voyages nécessaires : 30%. Supports particuliers pour les mères allaitantes pendant les voyages de travail.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°025-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21
RELATIF AU RECRUTEMENT DES AGENCES CHARGEES DE REALISER
DES ENQUETES SOCIODEMOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES AUPRES DES MENAGES

Lot 1 : Makélékélé, Baongo, Madibou, Nganga-Lingolo pour 25 853 ménages ;
Lot 2 : Mougali, Ouenzé, Poto-poto, Talangaï, Djiri et Mfilou pour 27 018 ménages ;
Lot 3 : Pointe-Noire et Tchiamba-Nzassi pour 31 212 ménages ;
Lot 4 : Kinkala, Madingou, Sibiti, Owando et Ewo pour 7 355 ménages ;
Lot 5 : Loango, Dolisie, Nkayi, Djambala, Ouesso pour 8 534 ménages.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service des agences chargées de réaliser les enquêtes sociodémographiques complémentaires auprès des ménages.

2. Les services prévus au titre de cette mission visent : (i) la sensibilisation des populations et cartographie ; (ii) l'organisation des opérations de collecte des données auprès des ménages (iii) la réalisation de l'enquête sociodémographique ; (iv) le traitement, apurement des données et la préparation des listes.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les agences intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les agences doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

4. Les critères de qualification de l'agence dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Être une ONG, un Institut, un Cabinet d'études spécialisées dans la collecte des données ou la réalisation des enquêtes auprès des ménages ;
 - Avoir une expérience dans la réalisation des enquêtes économiques, sociales et ou statistiques auprès d'au moins 1000 ménages.
- A ce titre, l'agence de devra disposer d'une équipe composée d'un Chef de mission, Coordonnateur général des opérations, d'un Gestionnaire des données à plein temps ; d'un Spécialistes mobilisation sociale ; d'un Superviseur / contrôleurs et des Enquêteurs.

5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des agences sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en

Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

6. Une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) agences sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le jeudi 16 septembre 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°025-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT DES AGENCES CHARGEES DE REALISER DES ENQUETES SOCIODEMOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES AUPRES DES MENAGES, « lot 1 : Makélékélé, Baongo, Madibou, Nganga-Lingolo pour 25 853 ménages » ou « Lot 2 : Mougali, Ouenzé, Poto-poto, Talangaï, Djiri et Mfilou pour 27 018 ménages » ou « Lot 3 : Pointe-Noire et Tchiamba-Nzassi pour 31 212 ménages » ou « Lot 4 : Kinkala, Madingou, Sibiti, Owando et Ewo pour 7 355 ménages » ou « Lot 5 : Loango, Dolisie, Nkayi, Djambala, Ouesso pour 8 534 ménages ».

8. Les agences intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8H00 à 16H00 heures locales.

9. Les agences intéressées devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :

- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité du cabinet ;
- Document de présentation du cabinet (organisation administrative, documentation juridique) ;
- Document de présentation des missions similaires réalisées ;
- Liste et CV du personnel de l'agence.

10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à :

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse : Ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo)
Pays : République du Congo
Email : recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 6 Septembre 2021

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

SANTÉ

Les pharmaciens proposent la création d'un cadre de formation continue

Le bureau du Comité de réflexion pour l'innovation pharmaceutique (Crip) a sollicité le 4 septembre à Brazzaville, auprès de l'Etat, la mise en place d'un cadre de formation continue des professionnels de la pharmacie et du médicament.

Les membres du Crip ont, entre autres, évoqué l'arrêt momentané du service dans les officines pharmaceutiques intervenu en début de semaine, suite à la vandalisation de la pharmacie Tahiti, située à Baongo, par les vendeurs illégaux de médicaments à l'issue d'une opération menée par les services de police. *« Les pharmaciens ont unanimement condamné les actes de vandalisme perpétrés à l'endroit de la pharmacie Tahiti, le 1er septembre 2021. Par ailleurs, ils présentent leurs sincères excuses à la population pour l'interruption du service pharmaceutique...de 5 h du matin à 12 h ayant causé des préjudices à la population »*, ont indiqué les pharmaciens dans une



Les membres de bureau du Crip/Adiac

déclaration. Par la même occasion, ils ont assuré « les autorités publiques et administratives, notamment le ministère de la Santé, que ce type d'interruption du service pharmaceutique ne se reproduira plus ». Le bureau du Crip propose également au gouvernement d'accélérer le processus de

promulgation de la loi pharmaceutique et de biologie médicale, ainsi qu'une stratégie de promotion de médicaments génériques. Afin de lutter contre les médicaments de qualité inférieure, les professionnels de la pharmacie et du médicament sollicitent à l'Etat de créer un comité interminis-

tériel et la mise place d'un laboratoire de contrôle de qualité des médicaments et des aliments. *« Nous présentons nos excuses à la force publique qui nous aide à combattre les faux médicaments car cette lutte multisectorielle nécessite la force de tous les pharmaciens et de l'Etat »*,

a confié le Dr Etienne Mokondji-Mobé. Signalons que les pharmaciens ont été édifiés sur le serment de Galien, ou serment des apothicaires, qui est un texte prononcé par tout étudiant en pharmacie à la fin de la soutenance de sa thèse. Le serment de Galien s'inspire du serment d'Hippocrate, prêté quant à lui par les futurs médecins. Le serment de Galien aurait été transformé en « serment des apothicaires », texte composé en 1608 en latin par Jean de Renou, ancien médecin du roi Henri III, puis traduit en français par le médecin lyonnais Louis de Serres en 1624. C'est une version modernisée du texte du XVII^e siècle que les étudiants prononcent maintenant. **Fortuné Ibara**

ACTION HUMANITAIRE

Des vivres aux femmes et filles vivant avec le VIH

La directrice de cabinet de la ministre en charge de la Promotion de la femme, Nathalie Ndembé Kaki, a remis, le 3 septembre à Brazzaville, un important lot de vivres aux femmes et filles vivant avec le VIH, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale du genre, assortie d'un plan d'actions 2017-2021.

Composé du riz, de cartons de boîtes de sardines, du lait, spaghettis, bidons d'huile, poulets, le don s'inscrit dans le cadre du programme de travail annuel signé le 28 avril, entre le ministère en charge de la Promotion de la femme et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en son point 5. Il vise à améliorer la protection des droits des femmes vivant avec le VIH et à élaborer différents programmes ayant pour assises les droits humains. *« Il s'agit notamment du programme de réduction de la stigmatisation et de la discrimination ; des services juridiques relatifs au VIH ; du suivi et de la réforme des lois, ainsi que des règlements et des politiques relatives aux VIH ; de la sensibilisation des législateurs et des responsables de l'application des lois ; de la formation à l'intention des agents de la santé sur les droits humains et sur l'éthique médicale relative aux droits humains, etc. »*, a plaidé, dans son mot de circonstance, la directrice de cabinet de la ministre en charge de la Promotion de la femme, Nathalie Ndembé Kaki.

Marquée par ce geste, Olga Sylvie Ngala Itoua, médiateur communautaire du Réseau national des associations des positifs du Congo, a remercié la ministre pour cet élan de cœur. *« Nous remercions madame le ministre pour ce geste si noble qu'elle vient d'effectuer. Au vu des difficultés que nous traversons, on ne peut plus subvenir totalement à nos besoins, on arrive plus, nous sommes à bout de souffle »*, a commenté l'une des bénéficiaires. Notons que plusieurs actions relatives à l'amélioration des conditions de vie et à la protection des personnes vivant avec le VIH ont été réalisées par le ministère en charge de la Promotion de la femme, parmi lesquelles la rencontre par les parties prenantes sur la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes vivant avec le VIH ; la vulgarisation de la loi



La directrice de cabinet remettant le don symbolique à l'une des bénéficiaires/Adiac

30-2011 du 3 juin 2011 portant lutte contre le VIH et le sida et protection des droits des personnes vivant avec le VIH. A cela s'ajoutent, entre autres,

le séminaire de formation des agents et dirigeants des structures sanitaires et des membres des organisations de la société civile sur la prise en charge des

femmes vivant avec le VIH au titre de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ; une subvention d'un million de FCFA, remise respectivement au Réseau national des positifs du Congo, à Brazzaville, et à l'association Tayuwana à Pointe-Noire ; un don de vivres d'une valeur de cinq millions de FCFA ont été remis le 23 juin dernier au siège du Renapec. **Guillaume Ondze**

« Nous remercions (...) ce geste si noble qu'elle vient d'effectuer. Au vu des difficultés que nous traversons, on ne peut plus subvenir totalement à nos besoins, on arrive plus, nous sommes à bout de souffle »

SPEED
by Congo Telecom

PRENEZ VOTRE INDÉPENDANCE !

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ F CFA

5000 * FCFA

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12

CONTACTEZ LE
22 22
CONGO TELECOM
f t in y c

COP26

La CCBC ira à Glasgow avec un instrument financier fonctionnel

La réunion des ministres de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC), tenue à Brazzaville du 1er au 2 septembre par visioconférence pour les participants de l'extérieur et en présentiel a, entre autres, évoqué l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Les ministres de la CCBC, après avoir examinés à huis clos les points inscrits à l'ordre du jour, ont décidé de prendre acte du compte-rendu de la session des experts tenue le 1er septembre. Quant à l'examen des recommandations formulées, notamment la recommandation de porter à l'attention des chefs d'État et de gouvernement lors de leur prochain sommet les mécanismes financiers définis pour le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ainsi que son schéma de gouvernance pour approbation, les ministres ont décidé de donner suite à cette recommandation, ainsi que de soumettre pour approbation par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CCBC lors de leur prochain sommet, les mécanismes financiers du Fonds bleu pour le Bassin du Congo ainsi que son schéma tels que définis par son étude de préfiguration.



Les participants en présentiel à l'issue de la réunion / Adiac

S'agissant de solliciter auprès des parlements respectifs de chaque pays membre de la CCBC la ratification du protocole l'instituant, les ministres ont décidé de donner suite à ladite recommandation. Chaque ministre s'engage, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à introduire dans les

meilleurs délais, conformément à la procédure en vigueur dans son pays, le dossier pour la ratification du protocole instituant la CCBC. Concernant la recommandation de s'acquitter de la contribution étatique à hauteur de 310 000 dollars pour la mise en place de l'unité de démarrage

du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, les ministres ont décidé de donner suite à cette recommandation. Chaque ministre s'est engagé, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à introduire dans les meilleurs délais, conformément à la procédure en vigueur dans son pays, le dossier pour la contribution étatique à hauteur de 370 000 dollars américain pour la mise en place de l'unité de démarrage de Fonds.

Quant à la sensibilisation de tous les autres départements ministériels impliqués par la thématique du Fonds bleu pour le Bassin du Congo afin qu'ils élaborent ou continuent d'élaborer les projets à soumettre au financement à ce Fonds, les ministres ont décidé de donner suite à cette recommandation. Là aussi, chaque ministre s'est engagé à mener des actions dans ce sens auprès des différents départements ministériels, sectoriels concernés.

En ce qui concerne les recommandations formulées à l'endroit de la coordination technique de la CCBC, les ministres ont, entre autres, instruit cette coordination pour finaliser le processus de recrutement de la banque de développement avant le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CCBC qui aura lieu du 29 au 30 septembre; finaliser la stratégie de plaidoyer et de communication de la CCBC. Enfin, une motion de remerciement a été adressée au président de la République du Congo, président de la CCBC, Denis Sassou N'Gusso, pour sa conduite éclairée et sa volonté affirmée de mener à son terme le processus d'opérationnalisation de la CCBC et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Clôture la réunion, la ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, en sa qualité de coordonnatrice

technique de la CCBC, a déclaré: « Cette réunion fera date dans les annales de la CCBC car, elle est celle qui nous aura permis de fixer d'un commun accord notre choix définitif sur les mécanismes financiers et le schéma de gouvernance du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, choix à soumettre pour approbation aux chefs d'État et de gouvernement de la CCBC lors de leur prochain sommet ».

Elle a indiqué que les participants à la réunion ont ainsi contribuer à définir un modèle de fonds et un scénario de gouvernance de ce fonds, dans le cadre des engagements des chefs d'État de la CCBC tels que consignés dans la déclaration de Brazzaville du 29 avril 2017, à savoir : assurer un développement inclusif et durable de manière à éradiquer la pauvreté et améliorer le bien-être de la population ; initier et encourager les plans d'investissement climat des États de la CCBC ; accélérer la réalisation des initiatives déjà identifiées où lancées, contribution déterminée au niveau nationale en s'appuyant non seulement sur les ressources intrinsèques mais également en mobilisant les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ainsi que les acteurs non étatiques notamment le secteur privé.

Enfin, la coordonnatrice technique a exprimé sa fierté en ces termes : « Nous irons à Glasgow avec un instrument financier fonctionnel et avec la ferme intention de lui faire jouer pleinement son rôle, celui du financement de l'action climatique. Il nous appartient désormais de veiller à son bon fonctionnement pour l'atteinte des objectifs visés. C'est pourquoi je nous exhorte de solliciter auprès de nos parlements respectifs la ratification du protocole instituant la CCBC ; ... »

Bruno Okokana

PROGRAMME DU JOUR

MARDI 07 SEPTEMBRE 2021

06.00

PLAYLIST

06.30

TOP CLIPS

07.15

PLAYLIST

08.00

ECOLE D'ART

08.30

TALK 243

09.30

PLAYLIST

10.00

REDIFF. L'INVITÉ 19.45

11.00

CINEMA CONGOLAIS

12.30

PLAYLIST

14.00

WOMANITY

14.30

ICONIC

15.00

TOP CLIPS

16.00

TALK 243

17.00

NGEMBO

18.00

TALK 243

19.00

WOMANITY

19.45

L'INVITÉ 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

20.30

C'EST MON AFFAIRE

20.30

TALK SHOW: SANS TABOUS

21.00

RAP-SIDE

21.30

REDIFF. L'INVITÉ 19.45

22.30

PLAYLIST

23.30

CARRÉ MUSIC

14.30

ICONIC

EXCLUSIF

Le quotidien des artistes

19.45

L'INVITÉ 19.45

Floride ZANTOTO avec son invité

free

CANAL 449

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

COUP D'ETAT EN GUINÉE

L'ONU, l'UA et la Cédéao exigent la libération immédiate d'Alpha Condé

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cédéao) condamnent le coup d'Etat en Guinée, le 5 septembre, et exigent la libération « immédiate » du président Alpha Condé.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a « fermement » condamné « toute prise de pouvoir » en Guinée « par la force du fusil », alors que des officiers des forces spéciales guinéennes ont affirmé avoir capturé le président et dissout les institutions. Dans son message, le chef de l'ONU appelle également « à la libération immédiate du président Alpha Condé », en précisant suivre la situation dans le pays « de très près ». De son côté, le président en exercice de l'UA, Antoine-Félix Tshisekedi, et le secrétaire général de cette institution, Moussa Faki Mahamat, « condamnent toute prise de pouvoir par la force et demandent la libération immédiate du président Alpha Condé ». Dans un communiqué publié après le coup d'Etat, les deux personnalités « invitent le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à se réunir d'urgence pour exa-

miner la nouvelle situation en Guinée et pour prendre les mesures appropriées aux circonstances ». Quelques heures après le coup d'Etat, la Cédéao a également condamné le coup d'Etat perpétré par le colonel Mamady Doumbouya, ancien légionnaire de l'armée française. Dans un communiqué signé par son président en exercice, Nana Akufo-Addo, l'institution régionale « exige le respect de l'intégralité physique du président de la République, Apha Condé, et sa libération immédiate et sans condition ainsi que celle de toutes les personnalités arrêtées et réaffirme sa désapprobation de tout changement politique anticonstitutionnel ». Par ailleurs, elle « demande aux forces de défense et de sécurité de demeurer dans une posture républicaine ». Dans une publication sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères, la France a condamné « la tentative de



Le président Alpha Condé

prise de pouvoir par la force » en Guinée et appelle à la libération du président Alpha Condé. Quelques heures après le putsch intervenu dimanche à Conakry, Paris a demandé « le retour à l'ordre constitutionnel et appelle à la libération immédiate et sans condition du président Condé ».

Rappelons que des hommes armés, commandés par le colonel Mamady Doumbouya, ancien légionnaire de l'armée française, ont annoncé, dimanche à la télévision et radio nationales guinéennes avoir pris le dessus sur la garde présidentielle à Conakry. Le commanditaire de ce coup d'Etat a justifié cette action par « le dysfonctionnement des

institutions républicaines, l'instrumentalisation de la justice et le non-respect des droits des citoyens, entre autres ». Dans une déclaration, les mutins ont annoncé la dissolution du gouvernement ainsi que la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Un couvre-feu a également été décrété « jusqu'à nouvel ordre ». Le CNRD, constitué des militaires putschistes, a déclaré que « les gouverneurs de région seront remplacés par les commandants de région, et les préfets et sous-préfets seront remplacés par les commandants d'unité la plus grande de la localité ». Le communiqué de la junte souligne que tous les membres du gouvernement du président Alpha Condé et les représentants des institutions sont convoqués au palais présidentiel, le 6 septembre, et que « ne pas assister à la réunion serait considéré comme une rébellion contre le CNRD ».

Yvette Reine Nzaba

La France condamne la tentative de putsch

Le Quai d'Orsay a réagi par communiqué au coup de force de militaires ayant destitué, le 5 septembre, le président Alpha Condé.

Paris a condamné la tentative de prise de pouvoir par la force en Guinée et appelé à « la libération immédiate et sans conditions du président Alpha Condé », indique un communiqué du Quai d'Orsay. Des officiers des forces spéciales guinéennes ont affirmé avoir capturé le chef de l'Etat et annoncé la dissolution des institutions. Les forces spéciales, une unité d'élite de l'armée guinéenne, ont diffusé une vidéo devenue virale montrant le président Alpha Condé entre les mains des putschistes, qui ont annoncé un couvre-feu dans tout le pays jusqu'à nouvel ordre. « Nous avons décidé, après avoir vu le président qui est avec nous, de dissoudre la Constitution en vigueur, dissoudre le gouvernement, et la fermeture des frontières terrestres et aériennes », a déclaré le chef putschiste, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya. Il a dénoncé la gabegie et promis « d'engager une concertation nationale pour ouvrir une transition inclusive et apaisée ». Les autorités légitimes ne répondent plus.

« On a tout Conakry et on est avec toutes les forces de défense et de sécurité pour enfin mettre fin au mal guinéen », a assuré Mamady Doumbouya, ancien Légionnaire de l'armée française, recruté personnellement par Alpha Condé depuis la France, notamment pour lutter contre le terrorisme. Il justifie son action par « le dysfonctionnement des institutions républicaines [...], l'instrumentalisation de la justice et le piétinement des droits des citoyens ». C'est l'écriture démocratique qui vient d'être gommée en Guinée. Un coup d'Etat est un rétropédalage de la démocratie, car il marque un arrêt dans l'échelonnement constitutionnel. La rétribution du pouvoir devrait toujours passer par les urnes. Selon les putschistes, l'acte qu'ils viennent de poser est « une action inaugurale permettant de créer les conditions d'un Etat de droit ». L'histoire politique de la Guinée est marquée par des violences, des injustices et des inégalités, où la volonté du plus fort supprime parfois le droit.

Depuis l'accession de la Guinée à l'indépendance en 1958, l'esprit autoritaire a triomphé sur l'esprit de justice et du raisonnable, de Sékou Touré à Alpha Condé. Alpha Condé, 83 ans, est le premier président démocratiquement élu à la tête de ce pays en 2010, et connaît un bilan relativement positif. Mais sa candidature à un troisième mandat en 2020 avait provoqué de vives tensions, des morts, des arrestations. En cause, la modification de la Constitution, une pratique plutôt répandue en Afrique appelée « le syndrome du troisième mandat ». La Guinée dispose de richesses naturelles immenses avec des réserves colossales de bauxite, d'or, de diamants, de fer, de manganèse, des mines sous-exploitées... L'histoire de ce pays est jalonnée par des pouvoirs autoritaires, des manifestations et des répressions brutales. Souvenons-nous du massacre du stade de Conakry, le 28 septembre 2009, où plus de cent cinquante personnes auraient été tuées lors d'un rassemblement pacifique.

Noël Ndong

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Le second tour de la présidentielle s'est déroulé dans le calme

Après trois reports, le second tour de l'élection présidentielle à Sao Tomé-et-Principe a eu lieu le 5 septembre. Cent vingt-trois mille électeurs ont été inscrits.

Le scrutin a mis aux prises l'ancien ministre des Infrastructures de l'archipel, Carlos Vila Nova, soutenu par le parti d'opposition ADI. Il est arrivé en tête au premier tour en juillet (mais sans avoir atteint la majorité requise), et l'ancien Premier ministre Guilherme Posser da Costa, candidat du parti au pouvoir MLSTP-PSD. Malgré la faible participation, la journée de vote s'est déroulée dans un climat de paix et de calme, sans incidents majeurs, a estimé le porte-parole de la Commission électorale nationale, Victor Correia. Considéré comme un modèle de démocratie parlementaire au large des côtes de l'Afrique centrale, Sao Tomé est un centre d'intérêt pour l'industrie pétrolière, avec plusieurs entreprises qui explorent dans l'espoir de trouver des réserves importantes. Le deuxième tour de scrutin a été retardé lorsque le candidat arrivé en troisième position, Delfim Neves, a dit avoir constaté des fraudes et demandé un recomptage des voix. La Cour constitutionnelle a finalement rejeté sa demande. Dans cet archipel, tout comme au Cap-Vert, le président joue un rôle essentiellement cérémonial. La grande majorité des pouvoirs exécutifs est concentrée entre les mains du Premier ministre issu de la majorité au Parlement.

Yvette Reine Nzaba

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Les Bantous de la capitale s'impliquent pour l'inscription de la rumba sur la liste représentative

Le sujet a été au centre d'un entretien informel entre le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, et le président de l'orchestre, Maurice Nguesso, la semaine dernière. Les deux parties ont convenu de travailler en synergie pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le ministre de la Culture et des Arts était entouré, au cours de l'entretien, par quelques membres de son cabinet ainsi que du Comité scientifique chargé de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le président des Bantous de la capitale était, quant à lui, accompagné de quelques membres de son bureau.



Maurice Nguesso a dressé au ministre de la Culture et des Arts l'état des lieux de l'orchestre dont il a pris les rênes le 2 janvier de cette année. Il lui a fait part de la sortie prochaine d'un nouvel album et la disponibilité de son groupe à partici-

per aux grandes manifestations culturelles imminentes, notamment la biennale de Luanda et la campagne pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dieudonné Moyongo a loué les

efforts consentis par Maurice Nguesso pour revitaliser l'orchestre phare de la musique congolaise, considéré à juste titre comme le patrimoine culturel du Congo et de la sous-région, a-t-il soutenu. Il en a profité pour dévoiler les pro-

jets du ministère concernant la conservation et la pérennisation du label Les Bantous de la capitale. A propos de la participation de l'orchestre à la biennale de Luanda « Forum panafricain pour la culture de la paix », le ministère attend l'invitation officielle des autorités angolaises. Quant à la campagne pour l'inscription de la rumba, le ministre a rassuré le président Maurice Nguesso en lui signifiant que le rôle et la place des Bantous de la capitale ont été estimés incontournables, particulièrement pour la réalisation au siège de l'Unesco d'un événement rumba. La rencontre s'est achevée sur une note d'optimisme quant à l'avenir des Bantous de la capitale et de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative de l'humanité.

Bruno Okokana

JU - JITSU

La fédération sanctionnée par le comité national olympique

Après l'échec de l'assemblée générale élective du 2 septembre, le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a sonné la fin de la récréation en décidant de retirer l'affiliation à la Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense.

« Vu le rapport circonstancié du groupe de travail préparatoire sur les incidents survenus pendant le déroulement des travaux de l'assemblée générale élective du 2 septembre, eu égard à la tenue sans succès pour la troisième fois consécutive de l'assemblée générale élective du ju-jitsu, vu l'urgence et le péril en la demeure, le Comité exécutif entendu, décide, l'affiliation de la Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense au Comité national olympique et sportif congolais est suspendue pour le non-respect des valeurs olympiques », peut-on lire dans la décision du Cnosc.

Après deux échecs, le Cnosc avait mis en place un groupe de travail préparatoire à l'assemblée générale élective de cette fédération. Seulement, avant que les assises ne commencent le 2 septembre, le cas d'un électeur d'Owando a fait réveiller les vieux démons, freinant ainsi tout le processus électoral pour laisser le désordre s'installer. Des tables renversées, des bulletins de vote dispersés, les esprits surchauffés, il ne manquait plus qu'une étincelle pour que les partisans des deux candidats ne viennent aux mains... Bref, le climat n'était pas favorable à la reprise des travaux. « Aujourd'hui, le ministère a décidé de donner la charge au Comité olympique de réorganiser l'assemblée générale élective. Le Cnosc nous a saisi brutalement. Il avait validé le mandat du directeur départemental. Une fois arrivés dans la salle, nous avons constaté que c'était quelqu'un d'autre qui ne revenait pas d'Owando et qui n'avait ni le mandat du directeur départemental qui voulait représenter Owando », a expliqué Guy Venceslas Ngomba, le challenger de

René Serge Blanchard Oba à la présidence de la fédération. « Il y a eu faux et usage de faux sur le mandat d'un électeur du club d'Owando. C'est le directeur départemental d'Owando, Gilbert Okoyo, qui a eu le plein droit de délivrer le mandat à un électeur et l'électeur a fait une procuration qui a été signée et légalisée à la mairie d'Owando », a-t-il poursuivi. « On a un litige sur deux cas et c'est ce qui fait que de part et d'autre, on dirait qu'on a perdu un peu la nécessité de rester serein. Sur 38 électeurs, nous sommes d'accord sur 36. Nous proposons qu'on annule ces deux cas ou encore qu'on nous ajoute un peu de temps, pour aller aux élections », a commenté René Serge Blanchard Oba. « Que je ne sois pas respecté, ce n'est pas grave mais dans la mesure où on accepte cette mission publique, on doit se mettre au-dessus de ces considérations. Le parfait n'est pas de ce monde. Le comité olympique a organisé et cela se passe bien en dépit des petits couacs. Nous sommes sereins et nous avons confiance aux autorités et au comité olympique car il y a des accouchements qui sont difficiles et il y en a d'autres qui sont simples mais après ce sont tous des enfants », a-t-il indiqué après l'assemblée avortée. Le Cnosc a pris la décision qui lui semble juste. Le ju-jitsu ne représentera pas le Congo à des compétitions internationales jusqu'à nouvel ordre. Un coup dur pour les athlètes. « La présente décision dont mention sera faite à l'Union africaine et à la fédération internationale de la discipline prend effet à compter de la date de sa signature », a précisé le Cnosc.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo (stagiaire)

ART CONTEMPORAIN

Les roues de la 9^e édition de la Riac en marche

Du 3 au 26 septembre, à Brazzaville, se tient la 9^e édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac). Piloté par les ateliers Sahm avec le soutien de l'Institut français du Congo (Ifc) et biens d'autres partenaires, l'événement s'articule autour des vernissages, spectacles, work shops, projections, performances et débats d'idées.



Quelques participants DR

Après un démarrage des activités en interne, uniquement avec les participants, la Riac s'ouvre au public avec une inauguration officielle organisée le 6 septembre au sein des ateliers Sahm. Le but de la rencontre étant de partager quelques contours du thème principal de la 9^e édition de la Riac, à savoir « Habiter la terre ». Pour le poète, critique d'art et conférencier de cette rencontre, Émeraude Kouka, il y a beaucoup à apprendre et comprendre à travers ce thème tiré de l'ouvrage de Christiane Taubira. « Dans cet ouvrage, le discours de Taubira est alarmant. Elle parle de guerre dans un monde réputé en paix, de litanie de l'horreur, d'une accoutumance à l'ignominie, d'une impuissance devenue à peine agaçante, des dévastations contemporaines commises au nom d'un dieu singulier... Mais, face à ce chaos, elle appelle à la volonté de ne pas subir et à réapprendre à faire le monde. La part de l'artiste dans ce récit n'est pas de recenser les maux qui constituent le grand chaos du monde, mais d'identifier les causes qui nous tiennent à cœur et, par nos créations, de choisir à célébrer la beauté qui survivra »,

a-t-il longuement argumenté. Cette journée inaugurale de la Riac, ouverte au public, a été agrémentée par la prestation de l'artiste Fanie Fayar en musique, du groupe Armée street à la danse et du groupe Musée d'art à la percussion. Entre-temps, la Riac se poursuit jusqu'au 26 septembre grâce à une programmation riche et très variée. Le 8 septembre, à l'IFC, est prévu le vernissage de l'exposition d'une panoplie d'artistes internationaux invités à cette 9^e édition. Toujours dans le cadre du festival international, Aipeur Foundou déploiera, le 9 septembre, un spectacle de danse contemporaine intitulé « La gueule du fleuve », suivi le 10 septembre du groupe de danse Armée Street qui prestera sur le thème « Crisis ». En terme de projection cinématographique aux ateliers Sahm, on comptera, dans la programmation de cette 9^e édition, « Demirapy » de Grace Tengo, le 7 septembre, et « Poisson d'or, Poisson d'Afrique » de Thomas Grand et Moussa Diop, le 18 septembre. Et la performance, quant à elle, sera au menu du rendez-vous le 7 septembre avec la Japonaise Maki Watanabe et le 14 septembre avec les artistes camerounaise et congolaise Ange Kayifa

dans « Inside Outside », Sam BB dans « Nitu Mpémba » et Alegria Nicka dans « Champs de sirènes ». La Riac 2021, c'est aussi des workshops au profit de tous les participants dans plusieurs disciplines : la danse buto, la sculpture, la photographie, la vidéo, la performance, la critique d'art et la peinture. De véritables instants de découverte, d'apprentissage, de partage et de rapprochement durant lesquels les artistes sont appelés à dépasser leurs limites et à libérer l'énorme potentiel qui sommeille en eux. Par ailleurs, il est également prévu plusieurs cartes blanches, avec les artistes membres des ateliers Sahm qui étaient en résidence à Montevideo à l'occasion de la saison Africa en France:Yvon Ngassam, Jem's Koko bi Michael Allibert. Le collectif «Les têtes brûlées» s'invitera aussi au rendez-vous avec deux débats d'idées les 15 et 20 septembre, aux ateliers Sahm. Notons que la 9^e édition de la Riac fermera ses portes au grand public le 24 septembre à travers un vernissage concocté par les participants de cette année, suivi d'une remise de prix aux artistes qui se seront illustrés durant la tenue de tout l'événement.

Merveille Atipo

ATTAQUES CONTRE LE JUGE PIERROT BAKENGE

Ngoyi Kasanji appelé à recourir au droit

Pour John Kombe, les actes menés par l'ex-gouverneur du Kasai-Oriental contre le juge Pierrot Bakenge, dans le cadre de l'affaire de la maison qui l'oppose à l'homme politique congolais Mokia Mandembo, est un combat intérieur contre l'Union sacrée de la nation initiée par Félix Tshisekedi et vise à anéantir la vision d'un Etat de droit prônée par le président de la République.

Dès son entrée en fonction à la tête du Tribunal de grande instance (TGI) Gombe, le juge Pierrot Bakenge, qui avait condamné Vital Kamerhe et consorts en premier degré dans l'affaire dite de « Cent jours », a tenu à redorer l'image ternie de l'institution judiciaire en remettant la pendule à l'heure. « Ses réalisations à ce jour ne sont plus à démontrer, car elles sont légion et tout le monde en parle », note John Kombe. Par rapport au procès sus-évoqué, lequel il a eu à conduire, avant même qu'il soit promu président du TGI/Gombe, tout le monde se souviendra que le juge Pierrot Bakenge a hérité d'un procès aux tristes souvenirs avec le décès suspect de son prédécesseur, Raphaël Yanyi. Pour conduire cette affaire,

après la mort mystérieuse du juge Yanyi, la chose n'a pas été facile, du fait que la peur avait envahi le corps magistral. Mais Pierrot Bakenge a pris son courage en acceptant la présidence de ce procès que l'on pouvait qualifier de tous les dangers. « Lors dudit procès et même après, le juge Pierrot a fait et continue à faire l'objet des menaces de mort de la part de ceux qui n'ont pas voulu que justice soit faite », a souligné l'auteur de cette tribune. Et de rappeler qu'à la veille du verdict de ce procès, des oiseaux de mauvais augure qui, après avoir compris que Pierrot Bakenga n'était ni corruptible ni flexible, ont monté une cabale au niveau de la Haute cour pour lui arracher ce dossier. Là encore, indique-t-il, Pierrot Bakenge



Le juge Pierrot Bakenge lors du procès dit de «Cent jours»DR

est resté serein et strict. Il a mis sa vie en danger, en réservant une fin de non recevoir à cette aventure de mauvais goût. Et, vingt-quatre heures après, il a rendu son verdict. Ce juge a encore marqué des points dans le dossier Fédération des entreprises du Congo, qui a opposé Al-

bert Yuma, le président sortant et proche de Joseph Kabila, à Kasembo, candidat à ce poste. Malgré le verdict du conseil donnant raison à Kasembo, le TGI/Gombe dirigé par Pierrot Bakenge a, à son tour, dit le droit. Et ce, malgré toutes les influences de part et d'autre. Pour John Kombe

Nyami, cette décision judiciaire a surpris plus d'un, même au niveau international, et a constitué un signal fort que la République démocratique du Congo a lancé à tous ceux qui doutaient encore de son avènement à un véritable État de droit.

Lucien Dianzenza

DOTATION

Deux ambulances octroyées aux hôpitaux généraux de Wangata et Bikoro

La cérémonie de remise officielle de ce matériel roulant par l'ONG International Medical Corps (IMC) a eu lieu récemment au siège de la Division provinciale de la santé à Mbandaka dans la province de l'Equateur.

Le choix porté sur les deux zones de santé de Mbandaka et de Bikoro pour le don des ambulances se justifie par le fait qu'elles ont été d'abord appuyées par l'IMC et elles ont été affectées par le virus Ebola. En sus de cela, elles sont connues comme des entités à risque élevé des maladies zoonotiques. Le gouverneur de la province de l'Equateur, Bobo Boloko, qui a remis les clés de ces ambulances au ministre provincial de la Santé, a demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage. « Monsieur le ministre provincial de la Santé, je vous remets les clés de ces deux ambulances mais avant leur utilisation, je vous prie de faire l'état des lieux des anciennes ambulances déjà remises aux hôpitaux de référence et, surtout, sachez que plus rien ne sera comme avant. Donc, il faut faire le suivi de ces engins et leur matériel de mainte-

nance qui vous sont remis pour aider le transport des malades au niveau de la province de l'Equateur et d'en faire bon usage », a-t-il indiqué. Auparavant, le chef de Division provinciale de la santé, Jacob Mosale, a remercié l'IMC pour ce geste. Il a également promis que les outils de travail leur confiés « seront mis à la disposition des médecins directeurs desdits hôpitaux et vont effectivement concourir à la prise en charge des populations dans un usage le plus décent ». Le représentant du secrétaire général à la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Body Ilonga, a, pour sa part, rappelé les différents épisodes de maladie à virus Ebola qu'a connus la République démocratique du Congo ; tout en indiquant que tous ces épisodes, le gouvernement, à travers son système de santé, n'y



Les deux ambulances dotées

a jamais fait face seul, mais toujours accompagné lors de ripostes par ses partenaires traditionnels bi et multilatéraux, qui méritent singulièrement, notre reconnaissance. De son côté, le représentant de l'IMC, Dr Rigo Fraterne

Muhayangabo, a montré sa disponibilité de toujours accompagner le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention. Il a, par ailleurs, souligné que la cérémonie de remise de deux ambulances n'est pas la première pour IMC, parce que, a-t-il poursui-

vi, c'est le même exercice que nous faisons dans d'autres provinces. D'autres zones de santé ont bénéficié de l'appui de l'IMC, par exemple dans le Nord-Kivu où nous avons doté cinq ambulances à cinq zones de santé.

Blandine Lusimana

COUPE DU MONDE 2022

Pas de vainqueur entre Écureuils et Léopards à Cotonou

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) n'ont pas réussi à s'imposer, le 6 septembre, au stade de l'Amitié Général Mathieu Kerekou de Cotonou, face aux Ecureuils du Bénin, en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022.

Après le nul décevant d'un but partout en première journée face aux Taifa Stars de la Tanzanie, les fauves congolais se sont contentés d'un autre résultat d'égalité d'un but partout, frôlant même une défaite en terre béninoise. Face aux Ecureuils béninois, le sélectionneur argentin des Léopards congolais a reconduit le onze de départ du 2 septembre dernier à Lubumbashi contre les Taifa Stars de la Tanzanie. Joël Kiassumbua a donc naturellement gardé les perches congolaises, avec devant lui une défense à quatre avec Mukoko Amale à droite, Glody Ngonda Muzinga à gauche, et la paire Marcel Tisserand et Christian Luyindama dans l'axe. Samuel Moutoussamy et Chancel Mbemba ont fait la sentinelle au milieu de terrain, aidé par Chadrac Akolo pour réguler le jeu des Léopards. Et en attaque, on donc fait confiance à Yannick Bolasie, Cédric Bakambu et Dieu-

merci Mbokani. On a noté la présence de Neeskens Kebano sur le banc des remplaçants. Absent à Lubumbashi contre la Tanzanie, il est parti directement d'Angleterre pour Cotonou, à cause des restrictions dues à la covid-19. Du côté béninois, le sélectionneur français Michel Dussuyer a titularisé le gardien de but Allagbé, et dans le champ, Adenon, Fiogbé, Adéoti, Assogba, Ahlinvi, Segbé, Doremus, Hountondji, Soukou et Steve Mounié. Les Léopards ont paru incisifs aux premières minutes du jeu. A la 12^e minute du jeu, Chadrac Akolo a réussi à décaler Cédric Bakambu sur le côté droit de la défense des Ecureuils. Le joueur de Beijing Gouan s'est extirpé du marquage d'Adenon pour adresser un centre millimétré, repris de plein fouet de la tête par Mbokani Bezua pour l'ouverture du score. C'est le deuxième but de l'expérience attaquant de Koweït



Une séquence du match entre Bénin et RDC le 6 septembre à Cotonou

FC, transfuge d'Antwerp en Belgique. Après ce but, les Léopards ont tempéré leurs ardeurs, laissant venir les Ecureuils dans leur camp. A la 30^e minute, l'arbitre burkinabé de la partie, Jean Ouattara a envoyé les vingt-deux acteurs en pause fraîcheur. A la 33^e minute, sur une sortie hasardeuse du gardien de but Joël Kiassumbua lors d'un centre dans sa surface de réparation, Jordan Adéoti a catapulté le cuir dans les buts pour l'égalisation, concrétisant une légère domination des Béninois dans l'entrejeu. Un but partout a

été le score à la fin de la première période. Au retour des vestiaires, Ernest Luzolo Sita a pris la place de Glody Ngonda Muzinga sur le flanc gauche de la défense. Les Ecureuils ont été plus entreprenants à la reprise, alors que les Léopards ont eu du mal à poser la balle à terre, évoluant sans meneur de jeu type, et procédant par un jeu direct. A la 58^e minute, Neeskens Kebano et Britt Assombalonga ont pris la place de Bolasie et Mbokani. Et à la 78^e minute, Cédric Bakambu, visiblement touché, a demandé son

changement. Bolingi a pris sa place, alors qu'Edo Kayembe d'Eupen en Belgique a remplacé Chadrac Akolo après une belle ébauche d'énergie. Il n'y a pas eu de but jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Jean Ouattara. Le Bénin reste donc en tête du classement du groupe avec 4 points. La RDC, pour sa part, compte deux points. Le prochain match, c'est le 5 octobre à domicile contre les Baréa de Madagascar qui jouent à Dar Es Salam le 7 septembre contre la Tanzanie.

Martin Engimo

FC RENAISSANCE DU CONGO

Otis Ngoma pressenti entraîneur principal

L'ancien entraîneur du DCMP arrive à Kinshasa, ce mardi, en provenance de France pour des négociations officielles avec la nouvelle direction du FC Renaissance du Congo, dans l'optique d'une signature de contrat.

Le technicien congolais Otis Ngoma Kondi pourrait rebondir au FC Renaissance du Congo, deux ans après avoir quitté la barque des Immaculés. L'on apprend qu'il est sollicité pour prendre la direction du staff technique du club orange de la capitale RD-congolaise. Actuellement en Europe, il a été invité par le nouveau président du FC Renaissance du Congo, Willy Mandala, pour des négociations. Otis Ngoma a aussi réagi à des rumeurs qui circulent à ce sujet. « Il est vrai que je m'entretiens depuis un certain temps avec le président Willy Mandala. Il m'a invité à Kinshasa pour entamer une discussion sur l'avenir et les projets du club pour lequel il vient d'être élu. C'est un honneur pour moi en tant que technicien du Football d'être sollicité par un grand club en RDC », a-t-il confié. Et de souligner : « FC Renais-

sance est un grand club qui mérite d'être développé et de voir les choses en grand. Si nous sommes en accord, je serai ravi d'être aux côtés du président pour l'accompa-

gner à relever le challenge. Je n'ai pas pour habitude de mettre la charrue devant les bœufs. J'ai aussi beaucoup de respect pour mes collègues et leur travail. J'ai d'ailleurs appelé Papy Kimoto pour m'entretenir avec lui. En temps voulu, la cellule communication du club

sera la mieux placée pour informer l'opinion sur le rôle que je pourrai jouer au sein du club tricolore de la capitale ». L'on se rend compte que les discussions vont bon train et pourraient déboucher sur du concret entre Otis Ngoma et le FC Renaissance du Congo.

Il a été entraîneur du DCMP de 2016 à 2018 lorsque la nouvelle administration du club vert et blanc a engagé le technicien italien Andrea Agostinelli. Lorsque ce dernier a démissionné en 2019, Otis Ngoma, alors directeur technique, a repris le banc pour terminer la saison et surtout qualifier le DCMP en Coupe de la Confédération, après les avoir déjà qualifiés à deux reprises à cette compétition africaine interclubs. Ensuite, le club a engagé le technicien franco-brazzavillois Isaac Ngata. Otis Ngoma est donc parti sans réclamer ses arriérés de salaire, l'affaire a été portée à la Fifa où il a obtenu gain de cause. Il va donc débiter un nouveau bail avec Renaissance du Congo, où il va apporter à nouveau son expertise et expérience, lui qui a été ancien sélectionneur intérimaire et aussi sélectionneur adjoint de Robert Nouzaret à la tête des Léopards. S'il signe, le grand défi sera certainement d'amener Renaissance en compétition africaine. Wait and see.

M.E.



Otis Ngoma Kondi

REGGAE

Conquering Lions sort « Rana Mbongo »

Visible sur YouTube depuis quelques jours, le clip de la chanson a été tourné à Pointe-Noire. Ce clip, le deuxième du groupe, sort sur fonds propres et fait suite à un premier morceau disponible bien avant déjà.



C'est nouveau ! Le groupe Conquering Lions vient de balancer sur la toile le clip de sa chanson « Rana mbongo », attirant de nombreuses vues. Une chanson simple mais sincère qui permet au mélomane de se sentir droit, entier et transparent. La réussite sociale, l'argent, la pauvreté, sont parmi les thèmes qu'aime aborder ce groupe lorsqu'il parle de la vie. Souvent critiques voire satiriques, ses membres n'hésitent toutefois pas à passer par l'humour pour livrer leur opinion. Dans cette chanson, Patrick Bikoumou, le leader du groupe, parle de l'argent avec gaité, lyrisme et humour. Tout est centré sur l'argent, dit-il, en témoignent les vers suivants: « le jour de ta nais-

sance tes parents avaient dû payer; tu n'es pas venu dans ce monde de manière gratuite, tout au long de ta vie tu dois devoir payer; quoi que tu fasses tu ne pourras point y échapper; c'est Babylone qui a instauré tout ce système et dans ton intérêt tu devras en comprendre toutes les règles ». Ou encore : « même pour célébrer l'amour tu devras payer comme il sera de même pour aller déclarer tes enfants, le jour de ta mort les membres de ta famille devront tous cotiser pour ton enterrement ». Tout comme le refrain: « Rana mbongo, give money ». Ce nouveau clip met en scène le reggae man Pratrack Bikoumou, déambulant

Des membres du groupe Conquering Lions./DR avec sa guitare dans les rues de Pointe-Noire. De l'autre côté, on aperçoit des jeunes qui assurent leur quotidien à travers des petits boulots et des femmes au foyer bien décidées à se surpasser pour nourrir leurs enfants. Notons que «Rana Mbongo» est une chanson qui expose sur l'argent. Servie par la voix voilée et puissante d'un homme à la fois intègre et talentueux, cette chanson donne un cocktail magique. Et en attendant la sortie d'un album, le groupe souhaite améliorer sa visibilité grâce aux plateformes de téléchargement où il espère poster ses compositions.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 5e journée

Groupe A

Blois et Daniel Moutala, titulaire, battent la réserve de Caen (2-1). Jason Ngouabi était aligné en défense centrale. Christopher Ibayi est entré à la 56e mn lors du match nul de Versailles à Chartres (1-1).

Sans Loris Mouyokolo, qui a repris l'entraînement collectif avec le groupe pro ce lundi, la réserve de Lorient bat Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (2-1).

Groupe B

Réduits à dix à la 35emn, Sannois-Saint-Gratien et Wil-Césaire Matimbou sont battus. Bradley Locko Banzouzi était titulaire avec la réserve de Reims, défaite à Haguenau (2-3).

Nathanaël Bouekou Mahania est resté sur le banc lors de la défaite de l'AJ Auxerre face à Beauvais (1-2).

Groupe C

Pythocles Bazolo est entré à la 33e mn lors du revers de Fréjus-Saint-Raphaël chez la réserve de Lyon (0-3).

Thomas Oualembo a fait son apparition à la 71e mn lors de la défaite de Saint-Priest à Grasse (0-1).

Groupe D

Sans Trey Vimalin, sur le banc, ni Christopher Bitsamou, blessé, Chamalières concède un troisième revers consécutif à Colomiers (0-1). Keziah Ambongo n'est pas entré en jeu.

Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe de la réserve de Nantes, victorieuse de son homologue de Montpellier (0-1).

Bergerac et Kevin Mingoua, sorti à la 75e mn, s'inclinent à Andrézieux (2-3).

Davel Mayela marque le but de la victoire de Béziers sur Mont-de-Marsan (3-2) à la 68emn. Son deuxième but de la saison.

Rien ne va plus à Trélissac, qui concède, face au Puy (0-1), une quatrième défaite. Exaucé Ngassaki est entré à la 71e mn tandis que Juvrel Loumingou est blessé. Dorian Samba et Bourges Foot font match nul 0-0 à Moulins-Yzeure (0-0).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Les familles Mbadi, Miehakanda et Nzonzila ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur frère, père et époux, le Pr Joseph Miehakanda survenu le 31 août 2021 à Brazzaville. Durant sa carrière, il fut notamment directeur général de l'hôpital général de Brazzaville, du Laboratoire national de santé publique et conseiller médico-social du chef de l'État. La veillée mortuaire se tient au n°26, avenue Pr. Miehakanda à Mansimou près du CEG et du Lycée professionnel de Mansimou. La date de l'inhumation sera communiquée plus tard.



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Mouvimba, Mbembé et Mazila ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et grand-père Guy Delord Loko, alias Le Yaya, le 21 août 2021 à Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit : 8h00 : recueillement à la morgue Makékélé; 12h00 : départ pour le cimetière Samba-Alphonse; 16h00 : retour et fin de cérémonie.



Voilà déjà une année jour pour jour que notre chère mère Mosseli née Likondo Clémentine a quitté la terre des hommes et pour sa mémoire nous demandons, au Tout Puissant de continuer à lui accorder son pardon et sa protection divine afin que son séjour dans le royaume lui soit paisible. Maman Clé nous ne t'oublierons jamais. Tes enfants





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiacongo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



CINEMA

«In extremis» continue de cueillir des lauriers

Le court metrage du Congolais Malolo Matouala, réalisé par Michael Gandoh, a été distingué, le 2 septembre, lors des Gona Film Awards qui ont eu lieu à Karaikkudi, en Inde.

Le film «In extremis» a reçu le trophée de la mention honorable, dans la catégorie meilleur court métrage. Ce trophée, qui intervient deux mois après la double distinction lors du Festival international du film Roshani Aurangabad (Riff) en Inde, confirme la vitalité du cinéma congolais en général et le génie créateur des jeunes cinéastes en particulier, matérialisé par le film «In extremis» dont le scénario ne cesse de captiver les cinéphiles par son originalité et sa qualité technico-artistique impeccable.

«In Extremis» est un court métrage de vingt-trois minutes. Produit par Malolo Matouala qui a aussi écrit le scénario, il est l'histoire du jeune Sam qui veut se suicider pour abrégé ses souffrances après avoir surpris son chef Roger et sa fiancée Denise en flagrant délit d'adultère dans son lit conjugal. Le film, tourné à Pointe-Noire, présente, dès son

entame, l'acteur principal en pleurs prêt à se suicider avec une arme pointée sur sa tempe.

Un drame évité de justesse grâce à un appel venu de nulle part qui a bouleversé son projet suicidaire. Cette conversation l'a amené à échanger avec Hope, la fiancée de son chef, qui pense se plaindre auprès de son amant pour l'impardonnable acte qu'il venait de poser avec la fiancée de son employé. Un coup de fil au terme duquel Sam finit par comprendre que se donner la mort pour avoir été cocufié dans sa propre maison était une décision lâche et irrationnelle. Mais la meilleure option pour lui est de se relever, d'oublier ce projet macabre et de refaire sa vie. En Inde, en plus des Best of the catégorie awards, les organisateurs ont aussi attribué les Outstanding Achievement awards, les critics choice awards, l'audience choice awards et l'honorable mention awards décernées



dans toutes les catégories. Près d'une cinquantaine de distinctions ont sanctionné les Gona Film awards. Ce sont, entre autres, le meilleur

long métrage international, le meilleur long métrage indien, le meilleur court métrage international, le meilleur court métrage indien, le

meilleur réalisateur, le meilleur premier réalisateur, la meilleure photographie, le meilleur montage, le meilleur thème musical, la meilleure musique originale, la meilleure conception sonore, le meilleur acteur, la meilleure actrice, le meilleur acteur dans un second rôle, la meilleure actrice dans un second rôle, le meilleur film expérimental, le meilleur film d'horreur/ Thriller/Fantastique/ Science-Fiction, le meilleur film féminin, le meilleur film sur les femmes, le meilleur film d'animation, le meilleur film LGBT, le meilleur film documentaire, le meilleur film de tri à l'unité, le meilleur film famille/enfants, le meilleur film sur la nature/l'environnement/ la faune, la meilleure affiche, la meilleure bande-annonce. Signalons qu'en début d'année, le film «In extremis» a également reçu deux distinctions lors du festival international du cinéma indépendant au Cameroun.

Hervé Brice Mampouya

APPEL À PROJETS

Une bourse de résidence aux auteurs et illustrateurs

Le Centre national du livre (CNL), basé en France, accorde une bourse de résidence aux auteurs (écrivains, illustrateurs et aux traducteurs) afin de mener à bien un projet individuel d'écriture. Les demandeurs doivent soumettre leurs dossiers avant le 3 novembre de l'année en cours.

La bourse de résidence a pour objectif d'attribuer une rémunération à des auteurs invités en résidence par une structure située sur le territoire français pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture, d'illustration ou de traduction relevant des domaines littéraires soutenus par le CNL, ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil. Elle est destinée aux auteurs francophones, quels que soient leur nationalité et leur lieu de résidence, ainsi qu'aux auteurs non francophones traduits en français ou dans une des langues de France et résidant en France depuis plus de cinq ans.

Si le demandeur dispose du statut de réfugié politique, une dérogation à la condition relative à la résidence en France depuis plus de cinq ans peut être accordée par le président du CNL.

Pour en bénéficier, le candidat doit premièrement avoir un compte personnel ou le créer sur le portail numérique des demandes d'aides au plus tard trois jours avant la date

limite de dépôt des dossiers. Passé ce délai, les demandes seront irrecevables. Un montant de 2 000 euros est accordé durant un à trois mois.

Les demandeurs doivent respecter les critères d'éligibilité ci-après : avoir un intérêt du projet d'écriture, d'illustration ou de traduction et de sa publication ; qualité littéraire, scientifique ou artistique de l'œuvre antérieure de l'auteur ; qualité du projet de résidence et du programme de rencontres et interventions ; diversité des formes de rencontres et des interventions, des publics visés et des partenaires ; adéquation du profil de l'auteur avec le projet de résidence présenté. Capacité de l'auteur à participer au projet de résidence présenté ; capacité de la structure d'accueil à mener à bien le projet de résidence et à tenir ses engagements vis-à-vis de l'auteur ; aides publiques déjà obtenues.

Le dépôt se fait exclusivement en ligne en format numérique, via le portail des demandes d'aides du CNL. Seuls les projets qui rem-

plissent les conditions éligibles sont acceptés : le projet présenté doit être personnel d'écriture, de traduction ou d'illustration (bande dessinée ou album pour la jeunesse), quelle que soit la langue dans laquelle il doit être publié ; celui-ci n'a jamais été examiné par le CNL et ne doit pas être achevé avant son examen en commission ; il doit relever des domaines littéraires soutenus par le CNL...

Signalons que la bourse est versée à l'auteur en une fois, à sa demande, à la réception par le CNL de la convention signée entre la structure d'accueil et lui-même et après contrôle de sa conformité au projet. En cas de non-exécution totale ou partielle de la résidence, le CNL demande le remboursement total ou partiel de la bourse. Pour en savoir plus, voir la page consacrée à cette aide sur le site du CNL www.centre-nationaldulivre.fr

En rappel, le CNL octroie chaque année trois types de bourses : la bourse de découverte, de création et d'année sabbatique.

Rosalie Bindika

EXPOSITION

Gastineau Massamba participe à « Art Paris 2021 »

La galerie Anne de Villepoix, Stand D10, présentera les œuvres des artistes Marcella Barcelo et Gastineau Massamba

Du 9 au 12 septembre, le public parisien pourra découvrir les œuvres de Gastineau Massamba sous la nef du Grand Palais Éphémère de Paris, septième arrondissement.

Cet artiste né en 1973 au Congo, formé à l'École des Beaux-Arts de la Tsémé à Brazzaville, connu jusqu'à présent surtout pour ses travaux autour de la couture, exposera trois dessins et toiles inédites 2020. Ce sont les œuvres intitulées Chaos, L'odeur de la vie et Mabelé que le public découvrirra. Anne de Villepoix, la galeriste, considère que ce volet correspond à une étape de maturation de son travail.

Pour Gastineau Massamba, spécialiste en tapisserie, peinture, dessin-aquarelle, sculpteur, peintre et poète, présenter des œuvres assez sombres s'inscrit dans le droit chemin de ses inspirations remontant aux séquelles de la période trouble de la guerre civile au Congo. Il s'agit d'exprimer à nouveau la prédominance de l'anatomie humaine face à la violence et de susciter des interrogations autour de l'actualité fluctuante de la géopolitique internationale.

L'artiste congolais expose ici avec la ferme conviction que Art Paris est le bon endroit pour montrer et séduire, par l'originalité et la qualité de son travail, ainsi qu'il a déjà procédé pour la collection du Musée d'art contemporain africain Al Maaden de Marrakech ; pour la présentation de ses œuvres dans la collection Gervanne et Matthias Leridon ; ou aux Fondations Blachère et Benetton ; pour ne citer que ces lieux de précédentes expositions.

Marie Alfred Ngoma



FORMATION

L'ambassade des Etats-Unis offre des livres aux professionnels des médias

La directrice régionale des programmes d'anglais en Afrique, Diane Millar, a rencontré, le 3 septembre, les journalistes en apprentissage de l'anglais à l'Institut Management de Brazzaville.

Le don de l'ambassade des Etats-Unis au Congo est composé de livres, dictionnaires et matériel audiovisuel. Le geste permet, selon Diane Millar, d'encourager les journalistes à apprendre l'anglais. Elle dit espérer qu'à la suite de cette formation, certains journalistes pourront bénéficier d'un séjour aux Etats-Unis. La formation des professionnels des médias en anglais (journalistiques bilingues) est une initiative de l'ambassade des Etats-Unis, de l'Union des professionnels de la presse du Congo et de l'Institut management de Brazzaville. Prennent part à cette formation, les journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite et ceux de la presse en ligne. Elle est assurée par Prosper Embara, journaliste et interprète des conférences in-



Diane Millar remettant un échantillon du don à Prosper Embara

Yvette Reine Nzaba

ternationales. L'objectif est de doter les professionnels des medias des outils linguistiques, notamment l'anglais nécessaire dans l'exercice de leur profession, mais aussi de représenter les médias anglophones au Congo. Elle s'adresse à tous les journalistes qui souhaitent développer leurs compétences linguistiques à l'international pour progresser dans leur carrière. Il s'agit de maîtriser parfaitement et rapidement le vocabulaire professionnel et les termes clés chers aux métiers des médias, du numérique ou de l'audiovisuel, du journalisme ou de la communication. La durée de la formation est de neuf mois, sanctionnée par un certificat.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE QATAR 2022

Le Congo défie le Sénégal aujourd'hui

Les Diables rouges affrontent, ce mardi au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Lions de la Teranga du Sénégal en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

L'enjeu, la première place du groupe occupée provisoirement par la Namibie après sa victoire à Lomé 1-0 face au Togo. Conscient de cet enjeu, Paul Put, le sélectionneur des Diables rouges, s'attend à un match compliqué face aux Lions de la Teranga qui restaient sur un match nul de 0-0 lors de leur dernière prestation à Brazzaville. « Le match va être difficile parce que le Sénégal est l'une des meilleures sélections en Afrique. C'est une équipe qui joue depuis 4 ou 5 ans ensemble alors que nous sommes en train de construire une vraie équipe pour bien assurer notre futur. Mais de toutes les façons, nous allons jouer avec le cœur en pensant à notre public. On va tout faire pour obtenir un bon résultat. Cela va être compliqué mais, nous ne devons pas avoir peur. Nous allons jouer sans complexe », a souligné le sélectionneur des Diables rouges. Son équipe a livré sa dernière séance d'entraînement le 6 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat avec un effectif presque complet. Seul Nolan Mbemba manquait à l'appel. Il souffrait d'un écoulement de ventre. Depuis leur retour au pays, les Diables rouges ont bien répété leur gamme. On y a noté beaucoup d'amélioration. Le lundi lors de leur dernière séance d'avant match, les joueurs de Paul Put ne semblaient pourtant pas perturbés par l'enjeu de la rencontre. Bien au contraire, ils sont déterminés à mouiller le maillot pour obtenir un bon résultat face à l'une des meilleures sélections africaines. « Le moral est au beau fixe car on a travaillé depuis le début de la semaine sur ce match contre le Sénégal. Nous avons eu une très bonne réaction en seconde mi-temps contre la Namibie. On sait que cela a été insuffisant. Mais nous avons beaucoup discuté avec le coach et le groupe. Notre envie, c'est de rester sur l'image positive de la deuxième mi-temps et d'essayer de faire une belle prestation contre le Sénégal », a assuré Dylan Saint Louis. Le groupe vit bien comme en témoigne la réaction de Morgan Poaty qui s'apprête à vivre ses premières émotions avec le maillot de l'équipe nationale. « C'est une grande fierté pour moi et toute ma famille notamment pour mon père qui est d'ici. C'est une grande fierté d'avoir pris connaissance avec le groupe, d'avoir fait mes premiers pas ici, d'être venu avec l'équipe pour affronter une belle équipe du Sénégal, donc je suis vraiment très fier et très content », a-t-il déclaré. « Je pense qu'il faudra aborder le match comme les combattants, avec des qualités qui sont les nôtres. Nous sommes une très belle nation, il faudra le montrer sur le terrain », a-t-il ajouté. A la veille du match, Hugues Ngouélondélé, le ministre des Sports, a rencontré les joueurs pour les exhorter à la victoire ce mardi contre le Sénégal. Un appel entendu qui ne reste qu'à être confirmé sur le terrain.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo (stagiaire)

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOXE

Brazzaville confirme sa suprématie

Les pugilistes de la ville capitale ont presque tout raflé lors de la clôture, le 4 septembre au gymnase Henri-Elendé, de la compétition dite de relance. Sur les dix médailles d'or mises en jeu, ils ont en glané huit contre deux pour Pointe-Noire.

La compétition a mis aux prises, pendant cinq jours, les boxeurs de cinq ligues départementales, notamment la Cuvette, le Niari, la Bouenza, Pointe-Noire et Brazzaville. Un vrai écart entre les cinq ligues a été constaté, comme en témoignent les résultats. Dans la catégorie mi-mouche 49kg, Estoni Etou de la DGSP de Brazzaville a battu Makita Ngono après sa disqualification au troisième round. Victoire aux points d'Arlex Ongania de la Dynamique de Brazzaville sur Romuald Bouity de Pointe-Noire dans la catégorie mouche 52kg. Grâce Ngomba de la DGSP Brazzaville a également battu aux points Yokanakoua d'EBP de Brazzaville dans la catégorie coq 56 kg. Chez les légers 60 kg, Neity Bilongo a offert la première médaille d'or à Pointe-Noire en s'imposant aux points face à Ngolo Ngassay de Brazzaville. Dans les super léger 64 kg, Forel Nzalamou d'Inter de Brazzaville a battu aux points Rodrigue Ibayibe du club Wamba de Brazzaville. Dans les mi-moyen 69 kg, Douniama Mpaka de Wamba de Brazzaville a gagné aux points face à François Mounzé de Brazzaville. Gael Etou de Wamba l'a emporté aux points face à Brice Ditsia de Pointe-Noire dans moyens 75 kg. Chez les mi-lourd 81 Kg, Gloire Mvouma de Pointe-Noire s'est imposé aux points devant Yannick Kitsoukou de Pointe-Noire également. Chez les lourds 91 kg, Icha Tsony de la DGSP de Brazzaville a dominé aux points Philippe Sama d'Inter-



Deux boxeurs des poids lourds luttant pour la médaille d'or/Adiac

club puis dans le super lourds 91 kg, Rochelvy Beme de la DGSP de Brazzaville a mis Karteur Abibe de Pointe-Noire KO. Au-delà des résultats, la relance du championnat national a permis de susciter l'engagement, de prévaloir la logique du résultat, d'avoir une équipe nationale, a justifié le président de la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe). Gaétan Nkodia a félicité les nouveaux champions du Congo tout en exhortant les pugilistes, les médaillés d'or dans les dix catégories, à rester performants puisque la structure est déterminée à jouer sa partition dans l'animation sportive au Congo. Pour le compte de la saison prochaine, la Fécoboxe a pour ambition d'inonder l'espace sportif congolais en organisant plusieurs galas de boxe, notamment la Coupe de la ville et celle des ligues, les championnats départementaux et nationaux sans oublier la coupe du Congo.

« Notre premier effort consistera à maîtriser et renforcer la bonne organisation des clubs et des ligues. Dans cette quête, la formation prendra un relief particulier pour rehausser le niveau des officiels techniques, des entraîneurs et des athlètes », a précisé Gaétan Nkodia, tout en promettant de définir les normes de la ligue féminine et de la ligue professionnelle. Le représentant du directeur général des Sports a dit toute sa satisfaction quant à la relance des championnats nationaux. « Il revient à nous tous de nous convaincre de la performance technique de l'élite nationale de la boxe. Ces confrontations, qui ont pour objectif le brassage de la jeunesse nationale, ont été une véritable école d'apprentissage après une longue période de disette », a souligné Furet Likoué

J.G.E.

Disparition : Jean-Paul Belmondo est mort

L'acteur français, monstre sacré du cinéma, est décédé lundi à son domicile à Paris à l'âge de 88 ans. Celui que l'on surnommait Bébél a tourné dans quatre-vingts films et laisse derrière lui des rôles inoubliables. De «Pierrot le fou» à «L'As des as», l'acteur au charisme exceptionnel a eu l'itinéraire d'un enfant gâté du cinéma, champion du box-office, durant cinquante ans de carrière. Sa mort tourne une page majeure du ci-

néma français, Belmondo partant après sa bande d'amis du conservatoire, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle, Bruno Crémier ou encore Claude Rich et Guy Bedos. Sa carrière commencée sur les planches l'a mené en un demi-siècle aux sommets du box-office français, avec cent trente millions de spectateurs cumulés au cinéma, un César en 1988 pour «Itinéraire d'un enfant gâté», ainsi qu'un César d'honneur en 2017.

AFP

